



TERRITOIRES

Aurillac : Engie Solutions étendra le réseau de chaleur

Dans le Cantal, la municipalité d'Aurillac a annoncé, mi-septembre, une extension de 8 km de son réseau de chaleur. La Ville a confié la maîtrise d'ouvrage à Engie Solutions via sa filiale Aurillac Chaleur Bois (ACB), société dédiée à la gestion et la maintenance du réseau. Les travaux devraient commencer à l'automne 2026 pour une mise en service prévue pour le début de la saison de chauffe 2028.

De 5 000 à 8 000 équivalents logement. Aujourd'hui, le réseau s'étend sur près de 22 km et alimente 183 bâtiments, soit 5 000 équivalents logement. « Nous allons raccorder plus de 45 nouveaux

édifices, dont de gros équipements, comme des lycées ou de grandes résidences », souligne Emmanuelle Brisemur, directrice territoire Sud-Est chez Engie Solutions.

A terme, 80 000 MWh devraient être délivrés, soit 8 000 équivalents logement, ce qui inscrirait le réseau d'Aurillac dans les dix plus gros réseaux de la région.

Pour l'alimenter, une nouvelle chaufferie biomasse sera construite sur le site de Toulosette avec une chaudière bois d'une puissance de 5,3 MW. Une chaudière gaz de 10 MW sera également installée pour sécuriser le réseau et assurer les appoints. « Les app-

pels d'offres seront lancés au printemps, mais nous ne savons pas encore si nous passerons par un marché global ou si cela se fera par lots », précise Emmanuelle Brisemur. Le réseau sera désormais alimenté à 90 % par des énergies locales et renouvelables.

L'investissement global s'élève à près de 22,8 M€, porté par ACB et soutenu financièrement par l'Ademe. Afin d'amortir les coûts de l'opération, le contrat de délégation de service public avec Engie Solutions a été prolongé de sept ans et devrait prendre fin en 2051. ■

par Emilie Valès

